

Compte Rendu groupe de travail

CHSCT du 10 mars 20

Une réunion de travail du CHSCT concernant l'épidémie de Covid-19 s'est tenue ce mardi 10 mars en présence du DASEN et de différents membres du CHSCT départemental.

Voici les principales choses à retenir de cette réunion



Mise en place académique et départementale

3 cellules de crise se tiennent tous les jours :

- Une à la DSDEN en présence du Médecin conseiller technique, du Secrétaire Général, de l'Infirmière Conseillère Technique, de la conseillère de prévention départementale et de la cheffe de division du 2D2
- Une cellule académique en présence du recteur et où les décisions provenant du ministère sont abordées.
- Une cellule au niveau préfectoral en présence du préfet, des services d'état et de l'ARS (Agence Régionale de Santé) : seule cette cellule peut communiquer avec la presse, elle fait le point sur les cas avérés

Au niveau de l'inspection, un conseil spécial d'IEN a été tenu hier lundi 9 mars : il en ressort un ensemble de documents d'aide pour les enseignants afin d'aborder le sujet avec les élèves et de répondre à leurs questions. Ces documents sont en cours de diffusion.

Le DASEN précise qu'à ce jour la phase d'information à travers les différents mails et documents reçus semble passée et que maintenant nous passons à une phase de gestion. Nous sommes encore dans une phase 2 où l'on essaye de circonscrire l'épidémie.

Quelles attitudes adopter ?

Depuis ce matin, les directeurs.trices d'école, les chefs d'établissement doivent **deux fois par jour** remplir une formule pour faire le point dans l'école ou l'établissement. (A remplir qu'il y ait qq chose ou non)

La FSU rappelle alors que ces remontées sont demandées sur des temps où **les directeurs.trices sont pour la plupart en classe !** Le DASEN reconnaît la difficulté et le travail supplémentaire mais précise que cette demande émane du ministère.

Concrètement que faire si on suspecte un élève d'être malade (présence de toux + fièvre) :

1. Isoler l'enfant sans le stigmatiser.

2. Appeler le 15 : la réponse peut ne pas être immédiate et la personne contactée peut indiquer qu'elle vous recontactera plus tard.
3. S'il l'estime nécessaire, le 15 envoie une équipe.
4. Prévenir la famille.
5. Prévenir l'IEN qui fera remonter l'information au niveau de la DSDEN.
6. Enfin, le/la directeur.trice peut prévenir la communauté éducative (mot aux familles sur les actions conduites)

A noter, l'information aux médias ne peut relever que de l'ARS.

Il a été aussi rappelé par la médecin et le DASEN des précisions en terme :

D'hygiène :

. Lavage régulier des mains au savon + séchage avec serviette en papier à usage unique. (gel hydro alcoolique seulement si pas d'accès à l'eau)

. Tousser et éternuer dans son coude.

. Pas d'embrassade, de bises, de serrage de mains.

. Se tenir à distance des personnes.

. Désinfection : toilettes avec javel idem lavabos, lingettes nettoyantes pour poignées de portes, photocopieurs...

Si des directeurs.trices rencontrent des soucis relatifs à un manque de matériel : savon, serviette, vétusté toilettes ou si problèmes de ménage... Faire remonter tout de suite auprès des circonscriptions pour trouver rapidement des solutions.

D'Absentéisme :

-Pour les élèves : Le DASEN précise qu'il est inévitable que des enfants soient absents : ce matin 200 élèves non accueilli.es (parfois parce que malades, parfois parce que parents craignent épidémie). Il s'agit de rassurer les familles et de dire qu'ils seront informés s'il y a un problème dans l'école.

Pour cette semaine, pas grave, la semaine prochaine si perdure, essayer de contacter familles...

-Pour les personnels : Il s'agit d'une épidémie donc les personnels **ne peuvent pas faire valoir leur droit de retrait.**

Si soucis de santé qui inquiète face à ce virus, il faut se tourner vers son médecin traitant qui est le seul capable de faire état de la situation. Il vous délivrera alors un arrêt de travail s'il le juge nécessaire.

En cas de forte inquiétude, le DASEN a rappelé avec insistance qu'il ne fallait pas hésiter à contacter son IEN et/ ou la DSDEN en cas de questions d'ordre médical ou administratif sur cette épidémie.

Il existe aussi un numéro vert : 0800.130.000

De voyages/sorties scolaires :

Pour les voyages scolaires à l'étranger ou lointains : Les consignes, notamment sur les voyages à l'étranger, sont en train d'évoluer et sont sujet à un arbitrage par Bercy et Matignon (car problèmes économiques : fonds avancés/ agences de tourisme en difficultés). Elles seront donc actualisées très prochainement et la DSDEN communiquera dès que possible sur ce sujet.

Pour les sorties sportives :

- UNSS : tous les championnats nationaux sont maintenus

-USEP Jura : ensemble des rencontres à l'intérieur annulées jusqu'à fin mars, les rencontres/sorties à l'extérieur (ski) maintenu.es

-Les sorties piscines ne présentent aucun risque notamment en raison de la présence de chlore dans les bassins.(rester cependant vigilant dans les vestiaires).

- Toutes les formations de secourisme sont annulées
- Les formations départementales et académiques sont suspendues

Enfin il a été précisé que toutes les journées portes ouvertes qui devaient avoir lieu dans les établissements du 2nd degré de l'Académie sont suspendues jusqu'à la fin mars.